



Commission des dynamiques territoriales

1221 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier

Régularisation foncière RD 627 à MERTZWILLER Acquisition de deux parcelles de terrain

Rapport n° CP/2015/115

Service gestionnaire :

Secrétariat général du pôle aménagement du territoire - Service des opérations foncières

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation les modalités d'acquisition de deux parcelles de terrain situées dans l'emprise de la RD 627 sur le territoire de la commune de MERTZWILLER.

Une vérification cadastrale récente a permis de constater qu'un particulier est resté propriétaire de deux parcelles d'une superficie totale de 4,95 ares, intégrées en fait dans l'emprise de la RD 627 sur le ban communal de MERTZWILLER.

Le Département du Bas-Rhin a pu obtenir l'accord du propriétaire pour une régularisation de cette situation par un transfert de ces parcelles, en vue de leur intégration au domaine routier départemental.

L'acquisition des parcelles concernées interviendrait aux conditions financières suivantes

Indemnité principale pour perte de terrain : 4,95 ares x 31,00 € = 153,45 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve l'acquisition pour un montant de 153,45 € de deux parcelles de terrain d'une superficie totale de 4,95 ares, situées dans l'emprise de la RD 627 sur le ban de la commune de MERTZWILLER.

-dit que l'acte sera passé en la forme administrative.

Elle désigne par ailleurs Monsieur Etienne BURGER, vice-président du conseil départemental comme représentant habilité à signer les actes afférents à cette acquisition.

Strasbourg, le 29/04/15

Le Président,

Frédéric BIERRY